

PRIX DE L'ABONNEMENT.

La Haye. Provinces. Sur un an . . . 26 fl. 30 fl. six mois . . . 14 » 16 » trois mois . . . 7 » 8 »

PRIX DES INSERTIONS.

Les premières 5 lignes fl. 1.50 timbré compris et 10 cts. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA REDACTION

à La Haye, Spui, n° 75. BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES, Chez M. van Weelden, libraire, Spui et chez les Héritiers Doorman, Libraires, Lange Pooten, à La Haye. Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction franco de port.

LA HAYE, 6 Avril.

Le Roi est arrivé hier au soir à neuf heures et demie en cette résidence, de retour d'Amsterdam.

Avant-hier a eu lieu à Amsterdam, dans le local de l'Odéon, l'assemblée annuelle de la Société des Chemins de fer hollandais. Il résulte, entre autres, du compte-rendu et de l'exposé de situation dont il a été donné connaissance dans cette séance, qu'en 31 décembre 1847 le matériel des voitures et waggons se composait de 22 voitures de 1<sup>re</sup> classe, 29 de 2<sup>e</sup> classe et 79 de 3<sup>e</sup> classe, et de 12 waggons pour le transport des marchandises, 28 waggons pour le transport des chevaux et bestiaux, et en outre de 22 autres waggons de diverses formes pour le transport des marchandises, en sorte qu'à cette époque on comptait 192 voitures. La ligne du télégraphe électrique qui a été pourvue jusqu'à Rotterdam, se trouve maintenant en pleine activité.

Le nombre des convois a été en 1847, de 3,932 ordinaires et de 478 extraordinaires, ensemble 4,410 convois. Le nombre des voyageurs transportés par ces convois a été de 814,164, ou 205,488 voyageurs de plus qu'en 1846, et le transport de marchandises a été de 9,349,490 kil., ou de 4,770,703 de plus qu'en 1846. La somme totale du montant des transports en 1847 est élevée à fl. 825,644.37.

Entre autres améliorations dont la Société des Chemins de fer hollandais paraît vouloir s'occuper, aujourd'hui que ses lignes d'exploitation sont terminées, il est parlé dans ce rapport d'une ligne de rambranchement allant de la station de La Haye à Schiedamschen, à laquelle s'ajouterait un écoulement des eaux du Delfland.

Après la lecture du rapport sur la situation des opérations de la Société, il a été donné connaissance du compte de l'exercice de 1847. Il résulte du compte général des dépenses que les dépenses faites en 1847 en ont porté le chiffre à fl. 10,221,754.81, pour l'exercice de 1847. Le compte des profits et pertes constatés que les dépenses en 1847 ont été de fl. 539,734.61, les recettes pour le même exercice de fl. 1,223,305.43, somme dans laquelle n'est pas compris le dividende de l'année déjà réparti aux actionnaires, au mois de septembre dernier.

La balance de ces comptes a été approuvée à l'unanimité des membres présents, ainsi que la proposition faite par l'administration de ne payer cette année aucun dividende, et de garder l'excédant disponible comme fonds de réserve pour subvenir

M. Serrurier, dont les fonctions de commissaire expiraient cette année, a été réélu par acclamations.

Bulletin de la Bourse d'Amsterdam du 5 avril.

L'aspect du marché en fonds hollandais était, à l'ouverture de la bourse, très faible par suite de la baisse de la rente française à la bourse de Paris; cependant quelques achats qui se sont effectués ont bientôt rétabli les cours.

Les fonds étrangers, les espagnols étaient plus recherchés; par contre les fonds autrichiens et russes restent faibles.

Derniers cours à 5 heures: Holl. 2 1/2 p. c. 36 1/2; 4 p. c. 53 1/2; Ardoin à 510 liv. 5 3/4 à 13/16; 3 p. c. int. 12 7/8

Les Polonais du grand-duché de Posen se préparent activement à la guerre. Ils organisent une armée, sans trop s'inquiéter de ce que le gouvernement prussien pense de leur manière d'agir.

De son côté, l'empereur Nicolas fait en Pologne des armements formidables. Son armée se concentre le long de la frontière prussienne, où de nombreux détachements de Cosaques sont arrivés déjà. On dit que le czar a l'intention de se porter en personne sur le théâtre de la guerre.

Le Journal de St-Petersbourg du 28 mars publie le manifeste suivant de l'empereur Nicolas:

Après une longue paix, l'ouest de l'Europe se trouve dans une grande agitation par suite de troubles qui menacent de renverser l'ordre social et le pouvoir légal. La rébellion et l'anarchie, qui ont d'abord éclaté en France, se sont rapidement étendues en Allemagne. Ce torrent dévastateur, qui s'écoule en raison des concessions faites par les gouvernements, a entraîné les Etats de nos alliés, l'empire autrichien et le royaume de Prusse, et ne connaissant plus de bornes, menace l'empire russe dont les destinées nous ont été confiées par Dieu. Mais il n'en sera pas ainsi. Nous sommes prêts, après avoir invoqué le secours du Tout-Puissant et suivant l'exemple de nos ancêtres, à repousser nos ennemis de quelque côté qu'ils puissent venir, et aucun sacrifice ne nous coûtera pour protéger l'honneur du nom russe, qui s'identifie avec notre sainte patrie, et défendre l'inviolabilité de notre territoire.

Nous avons l'intime conviction que chaque Russe, que chacun de nos sujets répondra avec joie à l'appel de son empereur, et que notre seule devise: Pour la Roi, le Czar et la Patrie, nous montrera le chemin du gloire. Et alors avec le sentiment d'une pieuse reconnaissance, comme maintenant avec une sainte confiance dans le Seigneur, nous nous adressons tous: Dieu est avec nous! reconnaissiez-le, vous peuples, et prosternez-vous, car Dieu est avec nous.

Donné à St-Petersbourg, le 26 mars 1848.

NICOLAS.

La plupart des journaux de Londres considèrent la guerre comme imminente. Le Times publie sur ce sujet un article dans lequel il déclare qu'il faudrait que le gouvernement britannique fût insensé pour consentir à la réduction des forces de la nation.

L'agitation est extrême dans toute l'Irlande. Partout se produisent de vives manifestations de sympathie pour les membres de la Jeune-Irlande qui sont poursuivis pour sédition. Partout se forment des clubs de carabiniers, et les membres s'exercent au tir des armes à feu. On se prépare ouvertement à la guerre.

Le gouvernement britannique la regarde lui-même comme prochaine. Aussi envoie-t-il sans cesse de nouvelles troupes en Irlande.

A la séance de la chambre des lords du 3 avril, M. le comte Aberdeen a demandé au ministre des affaires étrangères si le gouvernement a fait des représentations au roi de Sardaigne au sujet de la violation, de sa part, du droit des gens, en faisant entrer ses troupes dans la Lombardie.

M. Lansdowne a répondu que le gouvernement britannique a fait savoir au roi de Sardaigne, avant son intervention armée, qu'il devait garder la plus stricte neutralité, et que l'ambassadeur autrichien, à qui on en avait donné connaissance, s'est déclaré satisfait.

Lord Stanley trouve cette démarche insuffisante, et croit qu'après l'intervention à main armée il aurait été du devoir du gouvernement de faire comprendre au roi de Sardaigne toute la responsabilité qu'il assume sur lui en faisant entrer ses troupes sur le territoire d'une autre puissance.

A la chambre des communes, le vicomte Jocelyn, après avoir parlé sur la situation actuelle de l'Irlande, a demandé au gouvernement si son intention était d'apporter quelques changements dans les lois relatives à la haute trahison, etc. Il résulte de la réponse de lord John Russell, que le gouvernement a le projet de prendre des mesures vigoureuses au sujet de l'Irlande.

M. Gladstone se plaint du retard qu'éprouve la présentation des lois sur la navigation.

Le bill sur l'émancipation des israélites a été adopté dans le comité; la troisième lecture en est fixée à lundi prochain.

Le 3 de ce mois une assemblée des chartistes a eu lieu à Clerkenwell, où on a pris les mesures pour la présentation d'une adresse à la chambre des communes. Cette adresse portera 5,000,000 de signatures, et sera portée à la chambre, lundi 10 avril, par un cortège de 300,000 hommes. On a fait l'appel à la classe ouvrière de se réunir au cortège. La circulaire porte en tête: Liberté, égalité, fraternité!

Madrid continue à être calme.

Les généraux Van Halen, Noguera et Ruiz ont reçu l'ordre de quitter la capitale: il sont partis depuis.

Le conseil de guerre a condamné à la peine de mort deux des prisonniers faits dans la soirée du 26, mais la reine leur a fait gracier la vie. On dit que les représentants de France et d'Angleterre ont interposé leur médiation en faveur des prisonniers.

Des visites domiciliaires pour la saisie des armes sont faites dans toutes les maisons de Madrid. Ces visites ont déjà donné pour résultat la saisie de nombreux fusils, sabres, cartouches, etc.

Bourse de Madrid du 29.

Cours authentique: 3 p. c. 21 3/8 au comptant; après la bourse 21 3/8 argent, 21 1/2 papier. — 5 p. c. 14 papier; après la bourse 5 5/8 argent. — Dette sans intérêt 4 7/8 papier; après la bourse 4 3/4 argent. — Coupons 10 papier.

Nous avons reçu par la voie d'Angleterre des nouvelles de Lisbonne jusqu'au 28 mars. Elles offrent peu d'intérêt, si on les compare aux grands événements qui se passent dans le reste de l'Europe. Une crise ministérielle a été provoquée par Silva Cabral, frère du comte de Thomar. Celui-ci se tient encore à l'écart, de crainte de déterminer une nouvelle explosion. Tout est tranquille en Portugal, du moins en apparence, mais la misère est extrême. Le trésor se trouve dans la plus grande pénurie. Les billets de la banque perdent plus de 50 p. c.

Les cours des rentes françaises baissent tous les jours, et si nous comparons les prix actuels avec ceux du commencement de février, on est effrayé des pertes que les cours présentent sur le total de la dette publique.

Avant les événements de février, la rente 5 p. c. était à 116 fr., et pour les 146,753,995 fr. de rente, elle représentait à ce cours un capital de fr. 3,444,692,885

Le 3 avril, le 5 p. c. n'était plus qu'à 55 fr., ce qui ne représentait plus que fr. 1,614,293,945

C'est, par conséquent, une diminution sur le capital de fr. 1,830,398,920

Le 4 1/2 p. c. était en février 1848 à 104 fr. Le montant de la rente était de 1,026,600 fr., soit en capital fr. 23,792,553

Maintenant, le 3 avril, aux cours de 55 fr., le capital n'est plus que de fr. 12,473,333

Perte sur le capital fr. 11,319,220

La rente 4 p. c. était en février à 100 fr. 25 c.; le montant de la rente était de 26,507,375 fr. soit en capital fr. 664,341,085

Maintenant, au cours de 50 fr., le capital n'est plus que de fr. 331,342,187

Perte sur le capital: fr. 332,998,898

Enfin le 3 p. c. était en février à 75 fr.; le montant de la rente était de 35,150,542, soit un capital de fr. 1,595,430,216

Maintenant, au cours de 35 fr., le capital n'est plus que de fr. 760,069,656

Perte sur le capital: fr. 835,360,560

La perte totale sur les quatre valeurs, est en ce moment de 3,010,003,618 fr. de capital.

On mande de Berne, le 31 mars, à la Presse:

« Le gouvernement de Bâle vient, par estafette arrivée ce matin, d'aviser le Vorort qu'une légion d'Allemands partis de France dans le but de coopérer à l'établissement d'une république en Allemagne, se propose de passer sur le territoire suisse. Le Vorort va se réunir et prendre les mesures convenables dans cette circonstance.

« D'autre part, les Allemands domiciliés dans le canton de Berne se sont constitués, le 26 mars, à Bienna, en corps auxiliaire armé, dont la mission est d'aider au triomphe des idées républicaines en Allemagne. Ils ont nommé un conseil de guerre à la tête duquel sont trois corps-francs, les sieurs Becker, Daffner et Schüler.

« Ce soir, il y aura au café des Alpes, à Berne, une assemblée des Allemands établis dans la capitale, pour conférer sur les moyens d'affranchir la patrie allemande de la domination des rois.

« Il n'est pas nécessaire d'ajouter que notre gouvernement ne se mêle en rien de ces assemblées; la constitution ne lui permettrait pas même de les empêcher. »

On écrit de Zurich, 28 mars:

M. le comte de Buol-Schauenstein, ministre d'Autriche à Turin, est arrivé ici hier et descendu chez M. de Kaisersfeld, ministre d'Autriche en Suisse. L'entrée de troupes sardes en Lombardie et la guerre qui est imminente obligent la Suisse à envoyer des troupes à la frontière.

On fait dans tous les cantons une guerre d'extermination contre les convents. Le grand-conseil de Fribourg doit être surveillé à cet effet par un bataillon de troupes bernoises qui vient d'être envoyé à Fribourg.

M. Lavini, premier député du Tessin à la diète, a été nommé envoyé extraordinaire de la confédération à Milan.

Le National se prononce pour une Italie constituée en république et une fédération avec la France. Il s'exprime ainsi:

Tout porte à croire que des grands événements dont le mois qui vient de s'écouler nous a donné le spectacle, sortira une tendance puissante vers une fédération occidentale. Or, une Italie forte et non morcelée est un membre nécessaire de cette fédération, et pèsera d'un poids considérable dans les motifs qui entraîneront la formation.

La question de la patrie italienne va indubitablement occuper les patriotes italiens. Il faudra, ce nous semble, que malgré les rivalités ils organisent une fédération qui crée des intérêts communs et des habitudes communes à toute l'Italie.

Après s'être posé cette question:

« La pensée de faire rentrer l'Etat en possession d'une partie du sol français, d'un des plus énergiques moyens de communication que nous ayons, les chemins de fer, est-elle bonne? »

Le National la résout affirmativement.

On lit dans la Patrie de Paris:

On assure que la Savoie tout entière s'est séparée des Etats sardes, et que la république a été proclamée à Chambéry, le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Un gouvernement provisoire est installé; les habitants de la Savoie veulent, disent-ils, attendre la décision de la France sur ce point, sans secrets et leurs sympathies.

Quelle que soit cette décision, ils sont déterminés à adopter la forme républicaine de gouvernement.

Des désordres de la nature la plus grave ont éclaté lundi à Dunkerque. Il ne s'agit de rien moins que de la dévastation et du pillage de maisons et de fabriques appartenant à des étrangers (Anglais et Belges). Tous les renseignements que nous avons recueillis tendent à confirmer cette nouvelle. L'Organe des Flandres annonce qu'il a appris par une correspondance particulière que la maison du consul belge a été pillée et que la fabrique de bouchons de M. Emile de Brouwere, d'Ostende, a été incendiée.

On écrit de Saint-Omer, le 31 mars:

« Aujourd'hui il y a eu ici des désordres assez graves. On s'appretait à enlever demain la statue du duc d'Orléans de la place publique pour la mettre au Musée. Ce soir, un rassemblement d'ouvriers, de femmes et d'enfants s'est formé dans le but d'empêcher cet enlèvement. Les échafaudages préparés ont été incendiés.

« Les autorités sont accourues et n'ont pu calmer l'effervescence. La garde nationale a été également impuissante. Les pompiers sont arrivés, et, tout en respectant les hommes, on a crevé les tuyaux de la pompe. Le peuple criait: A bas Louis-Philippe! vive le duc d'Orléans!

» Des démonstrations ont eu lieu devant les maisons du commandant de place et de M. Vantroyen, adjoint. On a crié devant leur maison: à bas Maronnier! à bas Vantroyen! A onze heures, la ville était redevenue calme, le feu était éteint. On attend à Saint-Omer les ordres du commissaire-général. »

Nous appelons l'attention du public sur la représentation qui doit avoir lieu demain au soir au Théâtre-Royal-Hollandais.

Nouvelles d'Allemagne.

Francfort, 2 avril.

La 3<sup>e</sup> séance de l'assemblée préparatoire pour la formation d'une assemblée constituante nationale a été ouverte ce matin à 10 heures.

La première question dont elle s'est occupée a été de savoir de quelle manière devait avoir lieu l'élection d'une assemblée permanente de 50. M. le président Mittermaier engagé l'assemblée à s'accorder sur un mode d'élection qui fit du nombre des 50 une véritable représentation nationale:

Il s'agit avant tout, a-t-il dit, du mode des élections et non pas de l'époque ou elles doivent avoir lieu, attendu qu'on peut y procéder plus tard. Néanmoins, malgré l'invitation du président, la discussion s'est égarée dans les directions les plus opposées; quelques auteurs n'ont pas même parlé du mode d'élection, mais se sont seulement attachés à établir qu'on ne pouvait pas encore ni ne devait procéder à l'élection du comité, parce que les membres de l'assemblée n'avaient pu apprendre à se connaître suffisamment.







réunies par le Landrath pour les élections primaires à une commune ou à une ville voisine.

3. Nul n'est éligible comme électeur que dans la section électorale dans laquelle il a droit de voter comme électeur primaire.

Art. 4. Le choix des électeurs a lieu par bulletins, à la majorité absolue des électeurs primaires présents.

Art. 5. Tout Prussien jouissant des droits d'indigénat, qui a accompli sa 30<sup>e</sup> année, n'ayant pas perdu la complète jouissance de ses droits civils, et qui ne reçoit pas de secours de la bienfaisance publique, est éligible comme député.

Art. 6. Il est élu un député par district placé dans l'administration d'un Landrathlichen Kreis dans chaque ville qui ne ressortit pas à un district administratif d'un Landrath. Si la population du district ou de la ville s'élève à 50,000 âmes, il est élu deux députés et en outre un député par chaque 40,000 âmes en sus, de façon que trois députés sont élus pour 100,000 âmes, quatre pour 140,000 âmes, etc.

Art. 7. Le chiffre de la population est déterminé par le recensement officiel qui a eu lieu en 1846.

Art. 8. Dans les villes, les élections primaires des électeurs au second degré sont dirigées par les personnes désignées à cet effet par le conseil communal et par le conseil municipal, par le bourgmestre.

Notre ministère d'Etat déterminera par un règlement de mise à exécution, les mesures nécessaires relatives à la direction des élections primaires dans les communes de plus de 500 âmes, en ayant égard aux différences existantes en ce qui concerne l'organisation des communes.

Les élections des députés sont dirigées dans les districts par les Landrathlichen Kreis, dans les villes qui ne ressortissent pas à un district, par les délégués du conseil communal ou du bourgmestre.

Art. 9. L'élection des députés a lieu (pour les élections des districts dans le chef-lieu du district) par bulletin écrit par le votant lui-même, à la majorité absolue de tous les électeurs présents.

Dans les localités où il doit être élu plus de trois députés, l'élection a lieu par sections dont les attributions sont chargées de diriger les élections déterminent les limites.

Art. 10. Les députés élus votent dans l'Assemblée qui sera convoquée, suivant leur propre conviction, en toute liberté et ne sont liés par aucun mandat ni instruction.

Art. 11. La future Assemblée est chargée de la vérification des pouvoirs de ses membres.

Donné à Berlin, etc.

S. M. l'empereur a adressé le rescrit suivant à toutes les parties de ses Etats héréditaires allemands :

« Nous, Charles-Alexandre, empereur d'Autriche, etc.,  
Chers et fidèles Etats,

« Au milieu de graves événements qui ébranlent profondément la tranquillité dans plusieurs pays de l'Europe, nous sentons le besoin de nous adresser avec confiance à nos fidèles Etats de la Carinthie et de trouver notre tranquillité dans leur dévouement et leur amour de la patrie, ainsi que dans la fidélité que nous ont prouvée nos peuples.

« Nous déclarons d'abord que nous considérons le maintien de la paix comme une chose si importante pour le bonheur et le bien-être de nos Etats, que nous nous sommes abstenu de la moindre intervention indirecte contre les dispositions intérieures adoptées dans quelques Etats, et que nous nous sommes efforcés de maintenir nous-mêmes au par notre influence sur les puissances avec lesquelles nous sommes en rapports amicaux. Une attaque contre nos Etats et nos sujets ou contre les Etats qui nous sont alliés nous mettrait seule dans la nécessité de la repousser de toutes nos forces.

« Nous ferons dans cette disposition les préparatifs nécessaires, et nous abandonnant à l'espoir qu'aucune attaque contre nous ou nos alliés n'aura lieu, nous nous sommes bornés à des limites qui les rendent aussi peu onéreux que possible pour nos peuples. Quant aux moyens nécessaires en tous cas pour ces arrangements, nous nous adresserons à nos fidèles Etats et à leur coopération. Reconnaissant leur droit et leur mission de délibérer de concert avec nous sur les voies par lesquelles nous pouvons prendre ces arrangements en épargnant avec le plus grand soin le bien-être de nos Etats, nous promettons de fournir, par une exposition sincère de la situation, de même que par des explications fidèles des besoins et des ressources de l'Etat, les documents nécessaires qui peuvent servir de base à leurs résolutions. Personne que nos fidèles Etats ont à cœur le bien de toute la monarchie, autant que celles des pays comme organes desquels ils sont appelés à agir, et que nous attirons notre attention aux vœux et aux propositions que leur attachement à notre Maison régnera et leur amour pour la patrie, nous avons déjà, par notre proclamation du 14 et notre patente du 15 mars, convoqués les députés des Etats et des congrégations centrales de nos provinces allemandes, et que nous nous proposons de présenter d'abord aux Etats des dispositions plus étendues qui s'attachent à nous et tendons, pleins de confiance, qu'ils nous soutiendront dans un moment important par les propositions bien concertées que nous leur soumettrons afin de leur bien-être, ainsi que la sûreté intérieure et extérieure de l'empire, la possibilité de nous procurer un crédit de l'Etat et de nous procurer la possibilité de satisfaire les besoins extraordinaires qui peuvent résulter de ces événements.

« Ayant acquis, de même que nos fidèles Etats, la persuasion qu'on pourrait apporter un développement précieux, en considération, en confiance et en amitié, aux institutions des Etats provinciaux, dont le maintien et l'affermissement seront toujours l'objet de nos soins particuliers, par une plus grande participation de ceux de nos sujets qui, jusqu'à présent n'ont eu qu'une part très restreinte aux affaires des Etats, nous recommandons à nos fidèles Etats d'accepter particulièrement pour l'objet de ces dispositions, et de nous proposer les propositions d'après lesquelles la bourgeoisie acquerra une plus grande influence dans les délibérations des Etats, comme aussi leurs vœux et leurs propositions touchant la réforme et l'amélioration des institutions communales et municipales.

« Dans notre capitale et résidence impériale de Vienne, le 18 mars 1848, dans la 14<sup>e</sup> année de notre règne.

CHARLES-ALEXANDRE, empereur d'Autriche, etc.  
FRANÇOIS-JOSEPH, empereur de Hongrie, etc.  
JOSEPH-BARON DE WITTENBERG, ministre d'Etat.

Il a été résolu dans le conseil des ministres que toute l'armée impériale sera mise sur le pied de guerre, dans tous les pays de la monarchie, que les premiers bataillons de landwehr des 80 régiments d'infanterie allemande seront également mis sur le pied de guerre, et que les premières troupes disponibles seront envoyées en Italie, sous le commandement de tous les régiments sur les frontières, l'ordre de marche également vers l'Italie. On a l'intention de renforcer le corps d'armée d'Italie de 80,000 hommes.

Déjà les troupes se sont mises en marche de Vienne, et d'autres vont suivre.

### Nouvelles de Danemark.

Copenhague, le 28 mars.

La proclamation royale suivante a été publiée hier :

« Habitants du Schleswig !  
Vous vous adressez à nous dans un moment grave. Il y a quelques mois, nous avons été assaillis de nos vœux, de nos prières, de nos supplications.

vement une constitution libre à tout mon peuple, au milieu de calme et de la paix. Des événements inouïs sont venus ébranler l'Europe; le Holstein, en sa qualité de membre de la confédération germanique, devait obtenir sa propre constitution : j'en ai donné ma promesse royale. Il a donc fallu renoncer à l'unité constitutionnelle que j'avais espéré constituer.

« Habitants du Schleswig, je vous ai promis et je vous promets par ces présentes que vous allez recevoir, avec le Danemark, et par votre propre coopération, une institution populaire libre. A côté de la constitution constitutionnelle, votre indépendance comme habitants de Schleswig sera garantie par une propre diète, une propre administration, de propres tribunaux, une égale participation aux charges de l'Etat, d'après la population, une application équitable de l'excédant des recettes de l'Etat, et un égal droit pour la langue allemande et pour la langue danoise, aussi bien dans l'assemblée des représentants du royaume que dans la diète.

« Habitants du Schleswig ! vous ne rejetterez pas les bienfaits de la liberté et de la liberté pour servir les projets infidèles de l'ambition. Vous ne démentirez pas votre fidélité héréditaire envers votre roi, vous ne sacrifierez pas votre indépendance et votre bien-être. Votre foi s'adresse à vous pour vous conduire à la paix et à la liberté par la voie de la justice et de l'honneur. Vous écouterez la voix du devoir et de la liberté. Je vous assisterai bientôt avec toutes les forces du Danemark, et bientôt je me trouverai au milieu de vous.

Christiansbourg, le 27 mars 1848.

FRÉDÉRIC, ROI.  
A. W. MOLTKE.

### Nouvelles de Belgique.

Bruxelles, 5 avril.

La chambre des représentants a discuté dans la séance d'hier le projet de loi qui ouvre au département de la guerre un crédit de 9 millions de francs. Une résolution inattendue qui a jeté dans tous les esprits de sincères regrets, a signalé cette séance. M. Castiau, après avoir déclaré qu'il était tout dévoué aux principes républicains, et avoir reconnu que son opinion l'isolait dans la chambre, et qu'elle n'était partagée que par un très-petit nombre de députés qui l'ont envoyé à la chambre, a annoncé qu'il allait au service de la séance déposer son mandat. M. le ministre de l'intérieur et tous les orateurs qui ont pris ensuite la parole, ont successivement payé leur tribut d'estime à l'honorable député de Tournai, dont tout le monde apprécie la loyale sincérité et le remarquable talent.

M. Castiau n'est qu'un homme de bien, et dans la vie privée, il tenait à proclamer que si l'établissement d'une forme républicaine de gouvernement, il s'efforcera mieux renoncer à tout jamais au triomphe de son opinion que de la voir victorieuse par l'effusion du sang. M. Castiau veut la république, mais il la veut arrivant par le mouvement régulier des institutions.

Après une discussion, à laquelle beaucoup de membres ont pris part, l'ensemble du projet de loi a été adopté par 74 voix contre 50.

Nous avons reproduit, d'après le *Moniteur universel*, les explications à la suite des rumeurs répandues à Paris sur les incidents qui avaient signalé la dispersion et la déroute des bandes belges pour venir révolutionner la Belgique. Les journaux belges trouvent ces explications insuffisantes ou plutôt incomplètes.

Le *Journal de la Belgique*, journal ministériel, après avoir rendu hommage au bon vouloir, impartial et même dévoué de la Belgique, de ces explications, continue ainsi :

« Mais le *Moniteur* se fait sur un point important. Il se fait sur le fait, si grave cependant, de la distribution d'armes et de cartouches sorties de l'arsenal de Lille et qui ont été livrées aux bandes assaillantes. Le fait de cette distribution n'est pas contestable; il est établi par tous les renseignements recueillis et il a même été signalé par l'*Echo du Nord*, qui a très-clairement désigné M. Delecluze comme ayant donné l'ordre de la distribution de ces armes.

D'autres faits encore nécessitent certaines explications complémentaires. Il s'agit de savoir si les sentiments de bon voisinage et d'impartialité dont le récit de la feuille officielle est empreint, permettent la continuation des engagements qui se font encore dans le département du Nord, à 10 francs de prime d'engagement et avec une solde provisoire de 50 centimes par jour, au lieu de 25 centimes.

Le *Journal de la Belgique*, journal ministériel, n'est pas plus satisfait que son confrère. Nous extrayons les passages suivants de l'article qu'il publie à ce sujet :

« Le *Moniteur* ne parle que des ouvriers belges. Cependant, il rappelle de toutes les correspondances que plusieurs Français étaient joints aux Belges; Caerel, l'un des chefs belges, est un Parisien.

Le *Moniteur*, à propos de l'armement des volontaires belges, prétend que c'est à Paris qu'ils ont obtenu des armes de Parisiens qu'ils leur ont données les leurs.

Il résulte, au contraire, de la lettre écrite par l'un des volontaires à la Patrie, qu'à une demi-lieue de Lille la colonne des insurgés a été rejointe par deux voitures contenant des fusils, des cartouches et des munitions, et que l'on distribua 1,600 fusils et plusieurs paquets de cartouches à chaque insurgé.

Le *Journal de la Belgique*, l'*Echo du Nord*, prétend même que ces fusils ont été tirés de l'arsenal.

Le *Moniteur* atténue la force des insurgés qu'il n'évalue qu'à 1,000, tandis qu'il exagère la force de nos troupes qu'il porte à un régiment de ligne, plusieurs pelotons de chasseurs et une demi-batterie d'artillerie.

Le *Moniteur* ne fait aucune mention du séjour que les bandes insurgées ont fait à Scelcq, où elles ont campé pendant deux jours.

Le *Moniteur* semble croire que les troupes belges ont accueilli à coups de fusil des ouvriers belges qui ne voulaient que rentrer chez eux. Il ne doit pas ignorer cependant que le commissaire de notre gouvernement a offert de reprendre tous les ouvriers belges des bandes et de les renvoyer chez eux avec des secours et en leur promettant du travail. Ses offres ont été repoussées.

Le *Moniteur* dit que les ordres de transport, donnés aux chemins de fer, pour tous les ouvriers étrangers indistinctement, leur permettaient de se rassembler près de la frontière.

Pourquoi le permettaient-ils ? Ce passage n'est-il pas en opposition directe avec le passage qui précède, et dans lequel le *Moniteur*, explique et justifie les raisons pour lesquelles on a conduit jusque dans la station de Quiévrain le premier convoi des belges insurgés ?

Le *Moniteur* porte contre les chefs de bande une accusation de trahison tout à fait invraisemblable, si l'on songe aux circonstances de l'arrivée en Belgique des bandes insurgées, et au petit nombre d'hommes qui ont été chargés de les recevoir.

Il est vraiment étrange que le *Moniteur français*, qui devrait être si bien renseigné, contienne des inexactitudes aussi évidentes, aussi déplorablement et donne si légèrement un démenti au *Moniteur belge*, qui avait raconté les faits avec beaucoup de véracité et de modération.

Le *Moniteur belge* fait suivre des lignes suivantes les explications données par le *Moniteur français* sur l'affaire de Quiévrain et sur celle de Mouscron :

Les renseignements que nous avons obtenus concordent assez bien avec les faits rapportés par le *Moniteur universel* dans la première partie de cet article; il est à remarquer cependant, que le *Moniteur* ne fait pas mention de quelques armes, des proclamations et du drapeau portant sur l'étoile : *Appel aux Belges* ! qui ont été trouvés sur le convoi de Quiévrain.

Les explications concernant l'affaire de Mouscron sont incomplètes et sont sans doute dues à des renseignements erronés. Elles n'apprennent pas comment les ouvriers belges et autres, partis non armés de Paris, se sont trouvés armés après être arrivés à la frontière, où ils ont campé. Elles ne disent rien de la présence parmi eux d'élèves de l'école polytechnique. Si l'on en croit des journaux de Lille, les armes dont ces hommes étaient munis lors de leur expédition sur Risquons-Tout, provenaient de l'arsenal de Lille.

Nous n'avons pas besoin d'affirmer, d'ailleurs, que les prétendues intelligences entre les deux chefs des insurgés et les troupes belges n'ont jamais existé, car ce que nous savons certainement, l'insurrection dont ces deux hommes sont l'objet de la part du gouvernement français.

Les troupes belges qui ont pris part à l'action au camp de Mouscron, sont de deux compagnies du 5<sup>e</sup> de ligne, de deux pelotons du 2<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval et de deux pièces d'artillerie.

Constatons un fait important officiellement reconnu par le *Moniteur universel*, qui dément ainsi les relations inexacts données par plusieurs journaux de Paris et de Lille même; c'est que la lutte n'a pas été transportée sur la frontière française et que les bandes sont rentrées sur ce territoire sans y être suivies par nos troupes, qui ont fait preuve d'autant de prudence que de résolution.

Nous nous bornons à la reproduction des articles des journaux officiels et ministériels. Il est inutile d'ajouter que le langage des autres journaux belges est loin d'être aussi modéré.

### On lit dans l'Indépendance.

« Nos journaux radicaux s'en vont répétant depuis quelques jours à l'envi l'un de l'autre, que le gouvernement provisoire de la République française réclamerait de la Belgique le paiement d'une somme de 27 millions comme indemnité pour les frais de la campagne d'août 1831 et de la prise de la citadelle d'Anvers 1832.

« Nous croyons pouvoir affirmer que le fait est entièrement faux, et qu'aucune réclamation de ce genre n'a été adressée à notre gouvernement.

« La mise en circulation de ce bruit, tend à inquiéter les esprits et à entraver le retour de la confiance. C'est une partie d'un indigne système suivi depuis quelques semaines, et nous nous excusons pour bien compter comment ce parti comprend les intérêts du pays.

### La Gazette de Mons publie les détails suivants sur les incidents de la dernière organisation un service de la botanique de nuit.

« La commune de Quiévrain avait organisé le dimanche 28 mars, dans la nuit du 2 au 3 avril, la patronne avait été renforcée, parce qu'on craignait une explosion des ouvriers mineurs, dont la plus grande partie sont sans ouvrage.

« A quatre heures de matin, un moment où, selon l'usage établi, on congédiait la patronne, les autorités furent averties par un rassemblement d'ouvriers se formant dans le jardin de la Société des douces actions. Elles invitèrent ces hommes à composer la patronne, et qui n'étaient pas encore rentrés, à les accompagner dans les établissements. Ceux qui venaient d'accomplir le service de nuit, se refusèrent à une pareille besogne, qui n'était pas, il faut en convenir, exempt de dangers. On se trouva donc dans le moment que deux patrouilles allaient à l'ennemi. Malheureusement le directeur de l'établissement précité, parut devant la troupe avec un fusil à la main, et déclara qu'il était prêt à tirer sur tout le monde.

« Cette démonstration, au moins imprudente, porta à son comble l'exaspération des ouvriers. L'établissement fut envahi par les ouvriers au fond de la baraque, et le directeur fut son salut qu'à sa présence d'esprit; il se glissa dans le trou aux échelles, s'échappa, non sans danger, car il reçut un coup de pierre à la tête.

« La foule, grossissant toujours, se porta vers un autre établissement dépendant de la même société. L'insurrection à grands cris qu'on fit monter le trait (les ouvriers du fond). On demandait en même temps la suppression des livraisons, et du travail pour tout.

« La gendarmerie, qui se vit devant elle de nombreux armes par l'établissement, s'opposa à leur passage. Les bourgeois et le commissaire de police s'échappèrent cherchant à calmer les multitudes qui ne voulaient rien entendre, tant qu'on n'aurait pas fait monter le trait.

« Au milieu de ces pourparlers, quelques pierres furent lancées sur les gendarmes; aussitôt on ordonna le feu, deux coups de carabine furent tirés de l'air par la gendarmerie, mais pas plus d'une minute après, un feu de peloton dirigé sur le rassemblement eut les résultats que nous avons indiqués; une personne tuée, pour ainsi dire, sur le coup, et deux autres dangereusement blessées.

« La foule qui sera certainement faite sur cette déplorable affaire établira la part de responsabilité qui revient à chacun.

### Revue rétrospective.

AFFAIRE DU 12 MARS. — LA CONFÉRENCE DE BRUXELLES.

(Suite et fin. — Voir le Journal de La Belgique du 12 mars 1839.)

Le 12 mai, des gens étrangers à la société se sont réunis à nous en assez grand nombre. Un de nos motifs d'espoir, c'est que nous regardions la classe ouvrière comme mécontente, et la population en général comme déaffectionnée. La bourgeoisie nous semblait molle et disposée à laisser faire. Il est joint à nous plus de monde que je ne croyais. La plupart des gens arrêtés étaient étrangers à l'association. Un cinquième, peine lui appartenait. Sur les cinquante de la première catégorie il y avait quatre ou cinq de socialistes; 650 hommes environ sont venus à nos secours. Il y avait toujours en moyenne de 25 à 30 absents, et on peut évaluer à 200 le nombre de ceux qui ne venaient pas pour d'autres causes. On a perdu un temps précieux à enfoncer la porte de Lepage, c'est-à-dire une des causes du mauvais succès.



Nous n'avions pas de fusils dans la société. Nous possédions environ 3,000 cartouches, soit de guerre, soit de chasse. Le plan était très-simple. Nous comptions nous armer avec les fusils de Lepage, marcher sur la Préfecture, l'occuper et barricader les ponts, établir une espèce de camp retranché, de quartier-général, à la Préfecture, faire de la Cité le centre de l'insurrection, et pousser de là des colonnes dans les diverses directions. Au premier moment de la prise d'armes, il s'est présenté à peu près 350 hommes; 250 hommes au moins ont quitté pendant les trois quarts d'heure qu'a duré l'attaque de la boutique de Lepage.

Nous avons recruté dans la population un nombre de combattants au moins égal au nôtre. S'il y avait eu des armes, il y aurait eu bien plus de combattants. L'attaque de la préfecture a échoué par défaut d'ordre; on avait mêlé deux espèces de cartouches, celles de guerre et celles de chasse; il s'en est suivi, quand il a fallu en faire usage, beaucoup de désordre et de trouble. Barbès est parti de la rue Quincampoix avec quarante hommes en avant du gros de la troupe; il n'a pas été suivi. Après l'attaque du poste de l'Horloge, il n'a su que faire; le corps principal était resté sur la place du Châtelet. Barbès est venu le rejoindre par le pont au Change. Alors on changea de plan. L'attaque de la préfecture avait échoué; on songea à attaquer l'Hôtel-de-Ville. Je me trouvais sur la place du Châtelet, nous éprouvâmes des désertions. La colonne attaqua successivement le poste de l'Hôtel-de-Ville, la septième mairie, puis la sixième. C'est alors qu'on créa des barricades: la colonne se sépara, et l'affaire fut perdue. Au Conservatoire, les échasses étaient hautes; nous comptions six ou sept cents hommes armés. Deux heures de combat leur avaient donné de l'ordre et de la confiance. Si la colonne avait rencontré un régiment, elle l'aurait enfoncé. C'est la vieille habitude des barricades qui l'a emporté. Elle a dissous la colonne; nos hommes se battaient derrière les barricades avec beaucoup de sang-froid et d'indifférence. Ils attendaient chacun à leur poste et ne s'émouvaient.

Il y a deux catégories dans le parti républicain: ceux qui se battent et ceux qui ne se battent pas. La première catégorise se compose presque entièrement d'ouvriers. Tout ce qui a des habits ne se bat guère; le nombre des hommes à habit qui se mêlent à l'insurrection est très-petit. La grande majorité, fait des journaux et attend. Si le mouvement avait réussi, il aurait été, après le succès, dirigé par d'autres que nous; nous le savions bien, nous étions convaincus que bien des gens se présenteraient après la victoire, et que nous ne manquerions pas d'hommes pour prendre le pouvoir. Nous n'avions pas nous-mêmes assez de notabilités; on n'avait pas désigné d'avance les membres du gouvernement. Cela se serait fait de soi-même. Les noms connus se seraient imposés de l'autorité. La société n'avait pas de relations avec les gens d'habit placés.

Les hommes qui passent pour tête de colonne se gardent de tout contact avec les hommes d'action; ils leur font même une opposition qu'ils n'osent pas rendre vive, mais nous autres leur déplaisent fort. Je n'ai pas eu de rapports avec Carvajal, Ledard et ses autres amis depuis l'évasion de Sainte-Pélagie.

L'organisation a surréçu au 12 mai. La majeure partie des membres de la société, est en liberté. Il y avait dans les familles beaucoup d'étudiants, mais ce sont de mauvais soldats, bavards, plus indisciplinés que les ouvriers. Dans les Saïons, tout était ouvrier. Les familles avaient eu de nombreux rapports avec l'armée; les Saïons n'en avaient pas. On avait reconnu que c'était un abus; on n'a jamais dans l'armée, que des hommes isolés. Ils ne peuvent pas venir au rendez-vous du combat en uniforme. S'ils sont un peu nombreux, ils compromettent. Les affiliations ne servent à rien: le soldat dans les rangs est obligé de faire comme ses camarades. Il faut compter sur les sympathies républicaines dans l'armée pour le cas d'événements; mais c'est une faute d'y recruter pour ses intérêts secrets.

Nous n'avions pas non plus de rapports avec les départements, cela nous semblait tout à fait inutile. Le mouvement du 12 mai n'a été décidé que huit jours avant d'éclater. Les lettres adressées à Barbès, et citées dans la procédure de la chambre des pairs, ne signifient rien. Barbès n'avait proposé de fonder un journal à Montpellier. Cette proposition n'eut pas de suite, parce que les fondateurs républicains de ce journal ne voulaient pas d'un rédacteur de Paris. Le 12 mai a produit deux effets contraires: d'abord il a ébranlé et découragé, par effet d'aiguillon, pendant le premier mois. Puis il y a eu réaction; l'exemple d'une attaque aussi maladroite a donné aux esprits: on a pensé qu'en évitant les fautes de l'armée, et en profitant de l'expérience, on pourrait avoir meilleur succès.

Après six semaines, l'association a repris son être; il y a eu dans une grande disposition à s'engager dans l'association. On attendait l'ordre au même ordre et de discipline. Mais il n'y avait plus de chefs, rien que des chefs secondaires, des ouvriers. Mais les ouvriers n'obéissent volontiers qu'à un homme à habit. L'organisation était très-mauvaise; l'autorité tomba entre les mains de quelques chefs de mots. Alors on s'adressa à moi; je consentis de donner à l'association la domination. Il y avait alors cinq cents socialistes réunis. C'était après le procès, dans les derniers jours de juillet. L'anarchie était extrême. Vous avez bien fait d'épargner la vie de Barbès. Si Barbès avait péri, l'exaspération aurait eu certainement des pairs assassinés. Il n'en serait pas résulté d'attentats contre la vie du roi, parce que l'opinion est établie que le roi est trop bien gardé, et que chercher à lui faire mauvais plaisir, c'est perdre le temps et compromettre les siens. Mais les vengeances des pairs n'auraient pas eu de terme. Malgré la grâce de Barbès, j'ai vu des gens de libre la guise; mais complètement le mécontentement de la population se rattache à deux causes. D'abord, ce que il n'y a pas eu de guerre, la décadence de dignité dans la politique est évidente; — en second lieu, à l'embourgeoisement des ateliers, à la lutte du travail contre les capitaux.

Enfin, à la fin de juillet, j'ai repris le commandement. Je cherchai à faire cesser les tiraillements, à mettre de l'ordre dans la société. Le gouvernement, dans son intérêt, a fait trop d'arrestations; c'est une faute. Beaucoup de gens qui n'avaient rien fait quand on les a arrêtés, sortent de prison pour entrer dans l'association; les prisons sont des foyers de compromissions.

Il y avait une association sociale dix Saïons, et, par conséquent, dix printemps. Les Saïons ont été disloqués après le 12 mai.

1<sup>er</sup> groupe. Des tailleurs. Pour chef Geoffroy, cambreur. — Geoffroy a été accusé de rapports avec la police, menacé de jugement et abandonné. Son détachement a été dissous; il était de 57 hommes.

2<sup>e</sup> groupe. Des ouvriers, dissous après le 12.

3<sup>e</sup> groupe. Des ouvriers, dissous également à la suite de mal. — 60 hommes; 15 à 20 reversés dans d'autres groupes. Le chef, nommé Hildret, a disparu.

4<sup>e</sup> groupe. Des tailleurs. Pour chef Avon. — 75 à 80 hommes.

5<sup>e</sup> groupe. Celui que d'habit n'a pas été tué en mai. Il commandait à 90 hommes. Dissous à la suite de mal. Sur les trois juillet de ce groupe deux, que l'on nommait Antoine et Jodelle, ont été arrêtés.

6<sup>e</sup> groupe. Mélange de gens de tout genre du faubourg Saint-Germain, quartier Mazarin, commandé par un portier nommé Jean, homme d'anarchie. L'organisation, qui a amené la dissolution du groupe.

7<sup>e</sup> groupe. De cordonniers et de tailleurs. Dissous. Le chef est à Sainte-Pélagie. Il n'est pas battu en mai.

d'hui au groupe de cordonniers de 100 hommes; il ne s'est pas battu en mai; cependant il conserve le commandement. Boivin commande un groupe de 30 à 34 hommes. Le quartier Saint-Antoine est raisonnable, anarchiste; il avait été dissous avant le 12 mai; il a été réorganisé par les soins de Jouy, ébéniste. Ce groupe est isolé; il se compose de 140 à 150 hommes. Il est en l'air; il n'a pas de rapport avec l'association. Jouy a sous ses ordres Langlois, Scarguète, Dupuis, jeune homme assez ambitieux.

Tous les chefs sont sous la direction de deux individus: Napoléon Bazin, cuisinier (on ne l'appelle jamais que Napoléon), qui a sous ses ordres Ason, Boivin, Gorat, Chéry, et David, employé à la Bourse, beau garçon de 26 à 27 ans. Il commande à tout le reste, sauf le faubourg Saint-Antoine. Ce sont deux hommes médiocres, mais très braves. Napoléon est dans la misère, c'est un franc et loyal garçon; il lit mal; fait des cuirs en lisant les ordres du jour: cela déplaît aux ouvriers; il est bon organisateur, David est un peu Monsieur; il a des prétentions, mais il n'est pas très capable. Sa division est la plus forte.

Je parle en dernier lieu de Lamieussens; il n'a pas pris part au 12 mai, parce qu'on l'avait forcé de se retirer de l'association. C'est le plus grand organisateur avec Martin Bernard. J'ai pensé à lui pour la direction. Sans lui la société ne pouvait se soutenir. David et surtout Hippolyte lui étaient très opposés, mais ils ont fini par consentir à son admission. Cela s'est passé très récemment. Lamieussens est sur un pied d'égalité avec les deux autres; dans le fond, c'est la seule forte tête, la seule capable de commander; sa présence ralliera immédiatement le faubourg Saint-Antoine, où il a beaucoup d'influence; il ralliera aussi la majeure partie des groupes dispersés. Le principal lieutenant de Lamieussens est Bonnefoux, homme assez intelligent. Les gens de David font une hostilité sourde à Lamieussens. Ce que le gouvernement a à craindre, c'est l'union de divers chefs. Il y a un moyen de l'empêcher: il faudrait lâcher au milieu de la société, Raisant et Raban, qui doivent sortir de prison au mois d'avril prochain.

Dans tout cela il n'y a pas de projet d'attentat contre le roi. Ce n'est pas, comme de raison, que nous lui portions intérêt, mais remarquons deux motifs: d'abord nous le croyons bien gardé, et le succès n'est pas possible; en second lieu, le gouvernement est aujourd'hui assez affermi pour que le duc d'Orléans succède à son père: il serait donc inutile de tuer le roi; on s'exposerait, sans résultat, à jeter de l'odieux sur le parti: il n'y a donc qu'un mouvement insurrectionnel qui puisse amener la chute du gouvernement.

Les bonapartistes ont fait beaucoup de tentatives auprès de la société, mais elles ont toutes échoué; ce n'est pas qu'il n'y ait beaucoup de bonapartistes parmi les ouvriers, même parmi les jeunes. Les idées de gloire et de lessouvenance de l'empire agissent sur les imaginations; mais cette classe d'ouvriers n'entre pas dans les associations. Elle n'a pas d'idées et ne se mêle pas de politique. Les républicains ne veulent pas de l'alliance bonapartiste. Il y a eu, pour amener cette alliance, des essais infructueux faits par un nommé Châtelain, maître bottier de la rue Croix-des-Petits-Champs; il a été conspué et mis à la porte. Un tourneur de chaises du quartier du Faubourg-Montmartre s'est aussi occupé de la même affaire, ainsi que son fils: ils n'ont pas mieux réussi que Châtelain. Il n'y a pas à craindre, dans le peuple, d'associations bonapartistes.

La haine du bonapartisme est aussi grande chez les républicains que celle de la royauté de Juillet.

Rien n'est aussi difficile à manier et à gouverner que les hommes du peuple; il faut une aptitude spéciale pour faire quelque chose de durable et de soutenu en matière d'association. Les hommes qui peuvent réussir dans cette entreprise sont rares; il leur faut de la discrétion, de la modestie, une grande connaissance des hommes; il faut qu'ils évitent les airs de commandement; qu'ils mettent dans toute leur conduite beaucoup de retenue et de prudence. Beaucoup de ceux qui essaient de diriger les associations se coulent en très peu de jours: c'est un métier très ingrat. Arago n'est pas dans l'affaire; c'est un bavard qui n'est pas à craindre, il n'entend rien à la politique.

Ce sont les meneurs subalternes, tels que Fontaine et les autres, qui, par jalousie des Saïons, ont fait le *Moniteur républicain*. L'apparition du premier numéro m'a étonné. Même parmi ces hommes-là, il n'y a pas de gens pour faire un attentat contre le roi. Villecoq, qui est un des leurs, est un homme d'une vie privée méprisante, de mauvaises et sales affaires.

Il y avait très peu d'argent dans les Saïons; les cotisations avaient été supprimées, toute collecte était interdite. Aujourd'hui les munitions manquent complètement; c'est dans les munitions qu'est la grande difficulté; le matériel est encore plus difficile à organiser que le personnel. On achète la poudre en détail, mais il n'est pas facile de fabriquer un nombre de cartouches un peu considérable.

Dans les Familles, il y avait de nombreux rapports avec les régiments, notamment avec les 6<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, 22<sup>e</sup> et 56<sup>e</sup> de ligne, 1<sup>er</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> léger; c'est surtout dans le 22<sup>e</sup> de ligne que les relations étaient étendues.

Voici quel était le projet de fuite de B..., il avait accepté de réorganiser la Société, mais il voulait s'en aller une fois l'organisation faite.

Il se proposait d'aller en Suisse, dans le canton du Tessin; après deux ou trois mois passés en Suisse, il aurait perdu toute direction; on ne se serait plus soumis à lui demander le mot d'ordre.

On a des projets pour 1840. C'est une époque; on s'est battu dans les sociétés sur cette idée-là, mais les sociétés ne pourront être en mesure, au moins pour le commencement de l'année. Depuis les dernières mesures prises par la police, le matériel est beaucoup plus difficile à acquérir qu'auparavant.

Ce n'est pas le samedi soir, 14 mai, qu'on a donné l'ordre aux chefs pour une revue. L'ordre a été transmis hiérarchiquement; chacun croyait qu'il ne s'agissait que de passer en revue sa Saïon, son Mois, sa Semaine; c'était cela se pratiquait souvent. On n'avait même pas l'idée d'une revue générale; à peine trois ou quatre savaient qu'on allait se battre.

Les Montagnards subsistent toujours, mais avec leurs anciens défauts; ce sont les plus puissants auxiliaires du gouvernement.

Lamieussens est trop engagé pour reculer; il a de l'influence; il sera bientôt le seul chef. Cette situation lui fait illusion; il persistera dans la ligne qu'il a prise. Il est appuyé auprès des socialistes par l'amitié de Barbès, dont le nom est aujourd'hui en grande odeur de sainteté.

La société n'avait pas de rapports avec les journaux. L'idée de faire habiller des socialistes en gardes nationaux n'a jamais existé. C'est une invention des Montagnards. Ce projet aurait été absurde; il aurait fallu dépenser, pour acheter ces habits, un argent qu'on n'avait pas; et, de plus, l'inspection de revêtir les uniformes aurait été pour les hommes un signal de combat. Or, rien n'est possible sans un secret absolu. Si les hommes savent par avance qu'on doit se battre, toute chance de succès disparaît.

Une association nouvelle ne peut pas se former; la veine des hommes capables est épuisée. Le gouvernement n'a pas ce danger-là à craindre; son plus grand péril, c'est une conspiration bonapartiste dans l'armée. Les bonapartistes profitent de la lutte que le gouvernement et la république ont soutenue l'un contre l'autre, et du mal qu'ils se font réciproquement. L'avantage des bonapartistes, c'est d'être nuls. Sans ce rapport, ils ont un grand tort de publier un journal. Ils se sont exposés à la discussion; ils ne peuvent plus résister. Ils sont trop percés à jour pour la supporter.

La Gazette de Tribunaux a reçu, au sujet du document qui précède, la lettre suivante:

Monsieur le rédacteur, Une note infamante parue aujourd'hui dans la Gazette de Tribunaux, j'y suis désolé d'être mentionné aussi clairement que si mon nom même y était articulé, bien qu'il ne le soit pas.

Cette pièce est fabriquée par des ennemis indignes qui se cachent et que je vais démasquer.

Si vous publiez la pièce, je vous prie, Monsieur le rédacteur, d'y joindre le présent billet, afin que le public connaisse la réponse en même temps que l'attaque.

Paris, le 1<sup>er</sup> avril 1848. L. A. BLANQUI.

Le National lui-même ne croit pas pouvoir se dispenser de publier le document de M. Taschereau, qui incrimine si fortement M. Blanqui. Il fait suivre ce document du compte-rendu ci-après, emprunté au Salut public, qui semble accrédiiter plus encore les soupçons:

SEANCE DE LA SOCIÉTÉ RÉPUBLICAINE. Présidence du citoyen Blanqui.

Ce soir, on s'attendait à une séance fort orageuse, dans l'attente du Conservatoire, où se tient le club de la Société républicaine.

On avait lu dans la Gazette des Tribunaux du matin un document que nous publions ci-dessous:

« A huit heures et demie, après une heure d'attente, la séance du club a été ouverte.

Le président, le citoyen Blanqui, est venu déclarer, et cela, il faut le dire, avec un certain embarras, que la Gazette des Tribunaux avait publié une note infamante dont les termes sont tellement transparents qu'il reconnaît qu'ils s'appliquent à lui; qu'il avait l'intention de la combattre; que, pour le faire, il lui fallait un numéro du Moniteur de 1840, et un numéro de la Reforme de décembre 1844; qu'il ne s'agissait pour lui de rien moins que de faire des révélations qui terniraient la réputation de quelques membres du gouvernement provisoire, et qu'enfin il allait céder le fauteuil au vice-président, afin de recueillir plusieurs renseignements.

En effet, il s'est retiré dans le fond de la salle, et là, à plusieurs reprises, avec plusieurs personnes.

On s'attendait généralement à ce que le citoyen Blanqui prendrait la parole avant la fin de la séance, mais on a été désappointé.

Koninklijke Holl. Schouwburg. Op Vrijdag 7 April 1848. (N<sup>o</sup> 46 in het abonnement.)

Het Turfschip van Breda, Vaderlandsch historisch toneelspel in drie bedrijven, uit de XVI eeuw, door C. van de Vijver. In vele jaren niet vertoond.

De Vrouwenhater, blijspel met zang in een bedrijf, naar het Fransch door M. C. J. Honig. De aanvang ten HALF ZEVEN ure.

THEATRE-ROYAL-FRANÇOIS DE LA HAYE. Samedi 8 Avril 1848. — (Représentation n<sup>o</sup> 118.)

LES HUGUENOTS, grand-opéra en cinq actes, paroles de M. Scribe, musique de Giacomo Meyerbeer.

On commencera à 6 heures et demie précises.

Cours des Fonds Publics.

Table with columns: Int., COURS 3 avril, COMPT., FIN COURS. Rows include France (Cinq pour cent, Trois pour cent, etc.), Espagne, Naples, Pays-Bas, Belgique.

Bourse de Paris du 3 avril. La baisse a continué assez rapidement au début de la bourse, le mouvement rétrograde s'est ensuite arrêté, et il y a même eu une légère reprise. On disait que le gouvernement autrichien avait donné l'ordre de mettre l'armée sur le pied de guerre, et d'envoyer 120,000 hommes en Italie.

La banque s'est tenue bien tenue aux environs de la cote d'hier après avoir débatté pendant la baisse assez forte. On disait qu'elle allait être autorisée à élever à 500 millions le chiffre de ses émissions de billets. Le 3 p. c. ouvert à 35, a fléchi à 34, il reste à ce cours avec 1 25 de baisse. Le 5 p. c. a fait 54 et 55 fr., et reste à 52 50 c., avec 2-50 de baisse. Le 4 p. c. a fléchi de 4 fr. à 48, et le 1/2 p. c. de 7 à 48 fr.

Bourse d'Anvers du 5 Avril. Métalliques, 5 % . — Naples, 5 % . — Aut., 5 % 6 A. — Dette différée ancienne, — Passive 5 % . — Lots de Rome . — Cours après la Bourse (2 heures), Ardouin .

Bourse de Londres du 3 Avril. 3 % Cons., 80 1/2 . — 2 1/2 % Holl., 33 1/2 . — 4 % id., 53, 55. — Esp. 5 % 9 1/2 . — 3 % 17 1/2, 18 1/2 . — Rente, 10 1/2, 11 1/2.

Bourse de France du 26 Mars. Métalliques 5 % 74. — Lots de 500, 136. — Lots de 100, 91. — Actions de la banque 140.

Chemin de Fer rhénan. PÉRIODE D'HIVER. — Commencant le 5 octobre 1847.

Table with columns: D'AMSTERDAM A UTRECHT ET ARNHEM, D'ARNHEM A UTRECHT ET AMSTERDAM. Rows show departure and arrival times for various routes.

L.A. HAYE, chez Léopold Loebenberg, Spui, 75. Dépôt général à Amsterdam chez M. SCHOUWEREN et Fug. Beurssteeg; et à Rotterdam, chez S. VAN RAYN SNOOK Hoofdstede.